

Lorsque, par la volonté de Dieu et de ses parents, elle eut pris pour époux St. Joachim, elle s'appliqua à remplir dans toute leur étendue les devoirs de sa nouvelle condition. Elle se fit une règle de conduite de considérer son époux comme son seigneur et son maître ; aussi, était-elle pleine de respect envers lui, et ce respect se manifestait dans toutes ses actions, comme dans ses paroles. Elle lui était humblement soumise et se prêtait avec joie et empressement à tous ses désirs, parce qu'elle voyait la volonté de Dieu dans celle de Saint Joachim.

Sainte Anne savait que, comme épouse, Dieu demandait d'elle qu'elle aimât son mari ; c'est pourquoi elle avait pour lui cette pure et sainte affection qui est le privilège des cœurs vertueux, et qui établit seule cette union des cœurs que rien ne saurait désunir ou troubler. Aussi la paix et le bonheur régnaient-ils dans cet heureux ménage, et Saint Joachim, le digne époux de Sainte Anne, remerciait-il Dieu tous les jours de lui avoir donné pour épouse une femme qui le portait à la vertu par ses exemples, et qui faisait le bonheur de sa vie par sa douceur, sa bonté, l'égalité de son humeur et son inaltérable patience.

RÉFLEXIONS.

La femme, comme épouse, pour se sanctifier dans l'état de mariage où Dieu l'a appelée, doit prendre pour modèle Sainte Anne et s'efforcer d'imiter son exemple dans les trois principaux devoirs qui sont imposés à l'épouse.